Prêt d'honneur création-reprise

INITIATIVE GRANVILLE TERRE ET MER

Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur pour la création, la reprise d'initiative Grandville terre et mer a pour objectif d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise :

- à monter le plan de financement de leur projet dans les meilleures conditions, grâce à un accompagnement personnalisé,
- à financer leur projet, grâce à l'octroi d'un prêt personnel remboursable sur l'honneur,
- une fois l'entreprise créée et le prêt accordé, à pérenniser la jeune entreprise.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le dispositif vise tous types de projet de création et de reprise d'entreprise de tous secteurs.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernée

Ce prêt d'honneur permet de renforcer les fonds propres.

Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Les secteurs d'activité exclus sont :

- les auto-entrepreneurs
- les Professions libérales
- les services d'intermédiation financière.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant du prêt d'honneur dépend du projet et des besoins en fonds propres.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Les demandes de prêt d'honneur sont à faire auprès d'Initiative Granville terre et Mer.

— Éléments à prévoir

Le dossier de demande doit comporter les pièces suivantes :

- une étude prévisionnelle établie par un expert-comptable ou un organisme de gestion et comportant notamment : un compte de résultat prévisionnel, un plan de financement sur 3 ans, un plan de trésorerie sur le premier exercice,
- CV du porteur de projet,
- tout document nécessaire à la réalisation du projet : Etude de marché, bail commercial (si nécessaire) etc…,
- pour les reprises : compromis de vente et Bilan N-1.

Critères complémentaires

- Forme juridique
- Publics visés par le dispositif
  - Créateur
  - Repreneur

Organisme

INITIATIVE GRANVILLE TERRE ET MER

- **Pépinière d'Entreprises**
  295 rue de Jersey
  Zone d'Activités du Croissant
  BP 24
  50380 SAINT-PAIR-SUR-MER
  Téléphone : 02 33 79 51 50

Fichiers attachés

- Dossier de demande de prêt d'honneur (1/06/2021 - 0.42 Mo)